



**Les équipes du Syvadec et de la communauté de communes de l'Alta Rocca ont expliqué le fonctionnement des composteurs partagés.**

**L**eurs emplacements sont stratégiques. L'un a été implanté dans le quartier de la mairie et des écoles, un second à la résidence Reginensi, le dernier sur le parking des Nacres. L'objectif est de cibler le parc d'habitat collectif et ceux qui vivent au cœur du village. Les autres peuvent également les utiliser. Des composteurs partagés ont été installés lundi à Sulinzara par les équipes du Syvadec et ceux de la communauté de communes de l'Alta-Rocca. À cette occasion, des bio-seaux ont également été distribués, afin de faciliter le geste de tri. Sur chaque site, on trouve trois bacs en bois.

Deux pour les biodéchets, un pour les déchets verts et autres branchages, indispensables pour produire un bon compost. Un agent de la commune veillera sur ces plateformes. Le compost pourra ensuite être récupéré par les habitants pour enrichir la terre de leurs jardinières, espaces verts ou potagers. « *Le terreau va se former dans un laps de temps variant de six mois à un an, détaille Antoine Mondoloni, responsable de la cellule environnement à l'interco de l'Alta-Rocca. Quand un bac est plein, on passe au second. Une surveillance constante permettra de vérifier au respect des consignes.* » Rappelons qu'un



**Des bio-seaux ont également été distribués à cette occasion.**  
STEPHANE GAMANT

composteur, individuel ou collectif, accueille principalement les déchets de cuisine à quelques exceptions près. Sont ainsi autorisés les morceaux et épluchures de fruits ou de légumes, le marc de café et les filtres, les sachets de thé et d'infusions, les restes de repas, les aliments abîmés, le pain rassis, les serviettes en papier, essuie-tout, mouchoirs et même les fleurs fanées. Sont notamment exclus les viandes et poissons, les laitages, les huiles, les sacs plastiques et plusieurs autres produits non alimentaires. « *Des prospectus sont à disposition de la population qui peut aussi se rendre sur notre site internet, a*

précisé Loriane Guiderdoni du Syvadec. *L'objectif du plan régional de compostage, mené avec les intercos, l'office de l'Environnement et l'Ademe, est bien évidemment de réduire les volumes de déchets et de les détourner des centres d'enfouissement.* » Rappelons que des composteurs individuels sont également proposés gratuitement. Sur la communauté de communes de l'Alta-Rocca, 38 % des habitants sont équipés en solutions de compostage, avec 1 357 unités individuelles distribuées et huit composteurs partagés. Ceux de Sulinzara portent à trente ceux installés en Corse.

**ISABELLE VOLPAJOLA**